



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec



Fédération
des cégeps

Montréal, le 27 mai 2010

Madame Michelle Courchesne
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame Monique Gagnon-Tremblay
Présidente
Conseil du Trésor
875, Grande Allée Est, 4^e étage, secteur 100
Québec (Québec) G1R 5R8

Monsieur Raymond Bachand
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Objet : Projet de loi 100 — Demande de rencontre

Mesdames les Ministres,
Monsieur le Ministre,

Récemment, l'Assemblée nationale était saisie, à la suite du discours sur le budget, du projet de loi 100 — *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*. Nos organisations, au nom des cégeps et des commissions scolaires qu'elles représentent, considèrent que plusieurs dispositions de ce projet de loi sont excessives et inéquitables, et qu'elles auront un impact négatif sur les services offerts à la population québécoise.

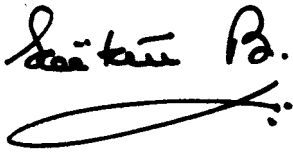
Le réseau collégial et celui des commissions scolaires sont prêts à fournir un effort en vue de contribuer à l'objectif gouvernemental de retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014, mais nous croyons essentiel de leur laisser le choix des moyens. Ainsi, nous sommes d'avis que le gouvernement est en droit de fixer une cible mais qu'il doit laisser les collèges et les commissions scolaires déterminer les moyens pour l'atteindre, en tentant de réduire le plus possible l'impact des mesures choisies sur la population.

Dans un contexte où l'on demande à nos organisations d'améliorer la qualité des services, de mieux informer la population et d'offrir des services de qualité sur l'ensemble du territoire québécois, et dans le contexte de reddition de comptes accrue dans lequel elles évoluent, l'identification de mesures précises par le projet de loi 100 est démesurée. Vous trouverez ci-joint copie de la lettre conjointe que nous transmettrons dès aujourd'hui à la Secrétaire de la Commission des finances publiques au sujet de nos demandes de modifications à un certain nombre d'articles du projet de loi.

Dans ce contexte et afin d'explicitier les impacts qu'aura ce projet de loi sur nos organisations, nous sollicitons de votre part une rencontre dans les meilleurs délais.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Le président-directeur général de la
Fédération des cégeps,

Handwritten signature of Gaëtan Boucher in black ink, featuring a stylized 'G' and 'B'.

Gaëtan Boucher

La présidente de la Fédération des
commissions scolaires du Québec,

Handwritten signature of Josée Bouchard in black ink, written in a cursive style.

Josée Bouchard